

## Tensions discrètes sur l'économie du sport

Entretien avec Jean-François Nys\*



Jean-François Nys

Le modèle économique du sport est complexe et il varie en fonction des lieux et des acteurs. Si les acteurs de terrain ont quelque raison de s'interroger sur l'évolution des politiques publiques, le monde du sport est également travaillé par des tensions entre les structures locales et le haut niveau, entre le monde amateur et le monde professionnel. L'arrivée dans le jeu des sites de paris en ligne peut-elle changer la donne, et dans quel sens ?

***Un certain nombre de structures dépend fortement des subventions publiques et des inquiétudes se font jour aujourd'hui. Pourriez-vous nous aider à préciser le tableau ?***

Tout d'abord il est difficile de donner une appréciation globale : il faudrait raisonner sport par sport, et distinguer clubs et fédérations. Si l'on considère le football, par exemple, les subventions ne représentent guère que 4% du budget de la fédération. En revanche, elles peuvent atteindre 30, voire 40 ou 50% des recettes de certains clubs départementaux. Il en va de même pour le tennis, où le tournoi de Roland Garros contribue largement au financement de la Fédération française de tennis. En revanche la situation est très différente pour des sports comme le triathlon, qui fonctionnent avec des budgets et des équilibres financiers sensiblement différents.

C'est essentiellement au niveau local que les subventions publiques se révèlent cruciales, et il est vrai que le resserrement des finances publiques, consécutif à la crise, vient nourrir certaines craintes. Surtout à l'échelle départementale, car les départements doivent assurer des missions sociales, faire face à la pauvreté et au vieillissement, d'autant plus que leurs finances sont sous pression.

La réforme des collectivités territoriales telle qu'elle se présente aujourd'hui devrait conduire à une clarification des rôles en matière de financement du sport. L'essentiel des compétences devrait aller à la commune et aux intercommunalités. Mais on ne sait pas exactement si les financements actuellement assurés par la région et le département seront compensés. Il ne s'agit pas, à vrai dire, de sommes colossales, mais cela n'en constitue pas moins une source d'inquiétudes.

***Va-t-on vers une évolution du financement public privilégiant le haut niveau ?***

Il est vrai qu'il y a deux ou trois ans, des débats ont porté sur ce sujet. Par ailleurs, sans même parler de financement, on assiste à un lobbying de la Ligue française de football (par exemple) pour avoir les moyens de se développer en jouant pleinement le jeu de l'économie de marché, comme le font les clubs anglais. Mais à court terme en tout cas, on ne voit rien se profiler de

---

\* Directeur de l'IUP Management et gestion des entreprises de services, Jean-François Nys est maître de conférences à l'université de Limoges. Il collabore, depuis sa création, au Centre de droit et d'économie du sport. Spécialiste en économie de la santé et du sport, il a publié de nombreux ouvrages et articles dans ces domaines, et il rédige la chronique « Informations économiques » de la *Revue juridique et économique du sport* (éditions Dalloz).

radicalement différent. Les politiques publiques décidées au niveau ministériel ne laissent pas présager de soutien massif en faveur de l'élargissement des élites. Si des investissements ont été décidés pour la coupe d'Europe de football en 2016, on s'oriente plutôt vers des partenariats public-privé.

L'État en revanche a consacré un budget significatif à la rénovation de l'INSEP, mais cela ne constitue pas le signal d'investissements massifs. Du côté du privé, il faudra voir les stratégies adoptées par le Team Lagardère. Apparemment les résultats n'ont pas été à la hauteur de ce qui était espéré... Dans ces conditions, le financeur va-t-il se tourner vers d'autres sports comme il l'avait suggéré au début de l'opération ? Rien n'est moins sûr.

En réalité, outre les choix politiques que cela représente, construire une politique de développement de l'élite n'a rien d'évident. Bien sûr, pour les responsables politiques, les résultats aux Jeux olympiques, entre autres, sont toujours « bons à prendre ». On pourrait ainsi imaginer des politiques de « niche », identifiant des créneaux à développer qui ne seraient pas surinvestis au niveau mondial. Mais je ne vois rien venir de ce côté non plus. Si l'on prend l'exemple de l'athlétisme qui exige de commencer très jeune, les politiques de repérage et de développement des talents mobilisent différentes institutions : l'Éducation nationale, le ministère des Sports, les fédérations... Cela reste un processus plutôt lourd, et qui ne peut donner de résultats qu'à long terme. Par ailleurs, c'est très bien de construire une offre, en termes d'équipements, mais encore faut-il qu'elle corresponde à une demande.

Prenons un autre exemple, le biathlon : on a eu des résultats à Vancouver et sans nul doute cela a facilité les choses pour la Fédération française de ski dans ses négociations avec le ministère. Mais peut-on développer ce secteur ? À l'origine, les athlètes sont plutôt des militaires, des chasseurs alpins par exemple. Il semble difficile de faire passer l'idée d'enseigner le tir à la carabine dans les écoles... Il n'y a donc pas d'inflexions radicales et stratégiques des politiques publiques, qui sont plutôt dans une logique gestionnaire.

***Vous parlez de la « demande » : ne pourrait-on l'infléchir, ou l'amener à se diversifier ?***

Idéalement certes. C'est dans une certaine mesure ce que font l'Éducation nationale et les communes. Mais même le succès des équipes locales ne suffit pas à susciter des vocations : je travaille à Limoges, une des capitales françaises du basket, et les gamins que je vois dans la cour d'école en face de mon bureau jouent au foot.

Il faut prendre conscience des limites de l'action publique face aux logiques plus spontanées qui aboutissent à la domination de quelques sports, dans les pratiques et dans l'économie. À cet égard, le foot semble avoir une puissance d'attraction qui ne fait que se renforcer. C'est un sport de spectacle, dont le jeu est aisé à pratiquer et à comprendre, et qui ne requiert pas d'infrastructures particulières (on peut jouer avec une boîte de conserve !)... Un sport qui par sa popularité attire les spectateurs et les annonceurs. Il y a ici une logique de concentration, de renforcement, contre laquelle il est difficile de lutter. Il s'agirait plutôt, pour les pouvoirs publics, de l'accompagner ou de faire le choix moins facile d'investissements conséquents en faveur d'autres sports.

***L'arrivée des paris en ligne et de la manne qu'ils peuvent représenter peut-elle être une chance pour le sport français ?***

Commençons par resituer la question : du fait de la concurrence sauvage de sites de paris en ligne contournant le monopole de la Française des jeux, la législation a évolué, ouvrant le marché afin d'offrir un espace légal à cette activité qui de toute façon existait. Un de ses enjeux est la fiscalité, avec notamment une taxe de 1,8% sur les mises, destinée à financer le Centre national

pour le développement du sport (CNDS, créé en 2006 et qui subventionne les associations et les collectivités locales).

Une possibilité, que nous suggère l'exemple des pages jaunes téléphoniques, est que cette concurrence stimule le développement du secteur et qu'à terme les retombées financières augmentent. Il est tout à fait possible aussi qu'on assiste simplement à un jeu de vases communicants, une opération économiquement neutre à moyen terme.

À court terme, l'arrivée de nouveaux acteurs en quête de visibilité a favorisé les dépenses de communication et de publicité. Mais les fonds investis ont été captés par les secteurs et les clubs les plus riches. De ce côté, on peut dire que les évolutions en cours vont vers une prime à la richesse.

Et il faut s'interroger : la diffusion de la culture des paris, encore peu développée en France, va-t-elle vraiment dans le sens des valeurs du sport, qui promeuvent plutôt le travail et le mérite ? Allons-nous vers une société du jeu, où ne seront pas récompensés les efforts mais, d'une certaine façon, la chance ? On peut imaginer que l'engouement actuel pour ces sites tient à la coupe du monde de foot et à la crise économique, dont l'un des effets pervers est de décourager la réussite par des voies classiques, réussite considérée comme improbable, au profit d'un modèle de casino. Mais il est également possible qu'on soit là en face d'une évolution de long terme. À vrai dire, sans incriminer la « paresse » de nos contemporains, on observe aujourd'hui un développement plus dynamique des sports requérant le moins d'efforts et d'apprentissages, au détriment des autres. Il faudrait prendre garde, pour ceux qui sont attachés aux valeurs sportives, de ne pas emboîter le pas avec trop d'enthousiasme aux phénomènes comme la culture du pari, qui iraient droit dans le sens de ces évolutions.

*Propos recueillis par Richard Robert*